



LA VILLE ET ALCOME S'ENGAGE CONTRE LES MÉGOTS

La Ville de Millau et l'éco organisme ALCOME ont signé ce mercredi 15 novembre 2023, un contrat de partenariat afin d'agir pour préserver la propreté de l'espace public, en réduisant le jet sauvage de mégots.

Publié le 15 novembre 2023

La propreté urbaine est l'une des priorités de la Ville de Millau. Une priorité partagée par l'éco-organisme ALCOME qui vise à réduire la présence de mégots jetés dans l'espace public. Les incivilités, encore trop nombreuses, incitent la Ville de Millau à mettre en place des actions ciblées pour agir sur la réduction des déchets.

ALCOME, via ce partenariat, va soutenir la commune dans sa lutte, notamment au travers :

- d'un soutien financier, établi en fonction du nombre d'habitants de la collectivité
- d'un soutien technique et matériel, en mettant à disposition :
 - des cendriers de poche ;
 - des dispositifs de collecte fixes (cendriers de rues, etc.) ;
 - des kits de sensibilisation ;

Une cartographie globale des lieux à haute concentration des mégots, ainsi que le recensement des dispositifs de collecte, vont être réalisés par la Ville afin d'installer les cendriers aux endroits les plus fréquentés par les fumeurs.





VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00